



Restaurer le bâti ancien en Haute-Marne

L'exemple des Petites Cités de Caractère®



Inventaire
des
matériaux

www.petitescitesdecaractere.com



Le bâti traditionnel haut-marnais présente de nombreuses richesses et des spécificités locales très marquées.

Ce guide vise à les faire découvrir au travers des cinq Petites Cités de Caractère® aujourd'hui homologuées : Bourmont, Châteauvillain, Joinville, Montsaugéon et Vignory. Ces cinq cités représentent le patrimoine haut-marnais dans sa diversité.

On considère comme bâti traditionnel, les constructions d'avant 1948. Ce patrimoine s'est constitué en fonction des conditions très locales : climat, relief, matériaux disponibles localement, mais aussi à travers l'histoire locale, qui a influencé les habitants dans leur manière de bâtir. Votre maison est héritière du passé, c'est pourquoi il est indispensable de mieux en comprendre l'origine pour mieux la restaurer. Toute modification extérieure d'un bâtiment et de ses abords doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire en fonction de la nature des travaux.

Des organismes peuvent vous accompagner et vous conseiller : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), le Parc national de forêts, ou encore la Fondation du patrimoine, tous partenaires de ce guide. Certains projets peuvent vous donner accès à des aides financières, renseignez-vous !

1. TYPOLOGIE DU BÂTI HAUT-MARNAIS	4
2. LES COUVERTURES	7
Les charpentes	7
Les pentes de toit	8
Les tuiles	9
Les rives de toiture	12
Les lucarnes	13
Les dispositifs d'écoulement des eaux pluviales	14
Les décors de toiture	15
3. LES FAÇADES	17
La pierre	18
La brique	19
Le pan de bois	19
Le bardage bois	20
4. LES OUVERTURES	22
Les fenêtres	24
Les linteaux	26
Les volets ou contrevents	27
Les portes et portails	29
5. LES ORNEMENTS DE LA MAISON	32
Les ferronneries	32
Le verre	34
6. LES CLÔTURES ET LES MURS	35
Les murs	35
Les grilles et grillages	36
Les portails, portes et portillons de jardin	37
7. LES COMMERCES	40
Les devantures	40
Les enseignes	41
8. LES AIDES POSSIBLES	42
9. INTÉGRER LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES	43
10. RAPPELS RÉGLEMENTAIRES	46
11. LEXIQUE	49

Typologie du bâti haut-marnais

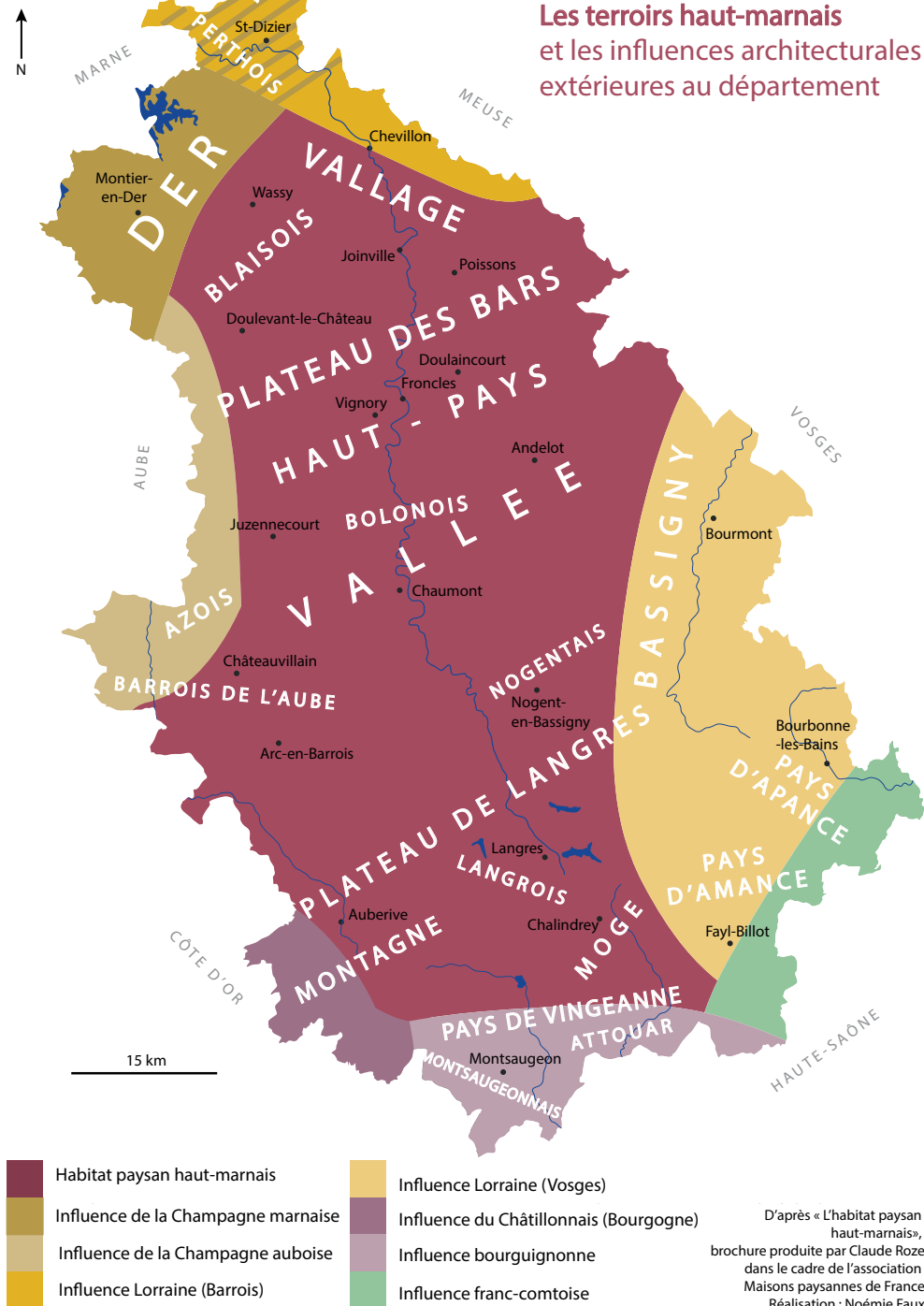


La Haute-Marne rurale est constituée d'une diversité de terroirs marqués par des influences variées en fonction de leur localisation. La zone centrale délimitée ci-contre, définit l'habitat traditionnel haut-marnais : il s'agit d'une maison plutôt massive et basse construite en pierre calcaire. Sa façade est constituée d'une porte piétonne accolée à une fenêtre, sous laquelle se trouve l'entrée de cave. La porte et la fenêtre partagent un même linteau, ce qui est typique de l'habitat haut-marnais. Un oculus, souvent monolithe, parfois carré est généralement placé au-dessus de la pierre d'évier. Une porte charretière permet l'accès à la grange. Elle est toujours à deux battants en bois. L'ensemble est complété par une porte d'écurie, accolée à une petite fenêtre. A l'étage, les fenêtres des chambres sont à l'aplomb de celles du rez-de-chaussée. Les encadrements des baies sont en pierre de taille et ne débordent pas du mur.

Ce modèle connaît quelques variantes sur les marges du département à proximité :

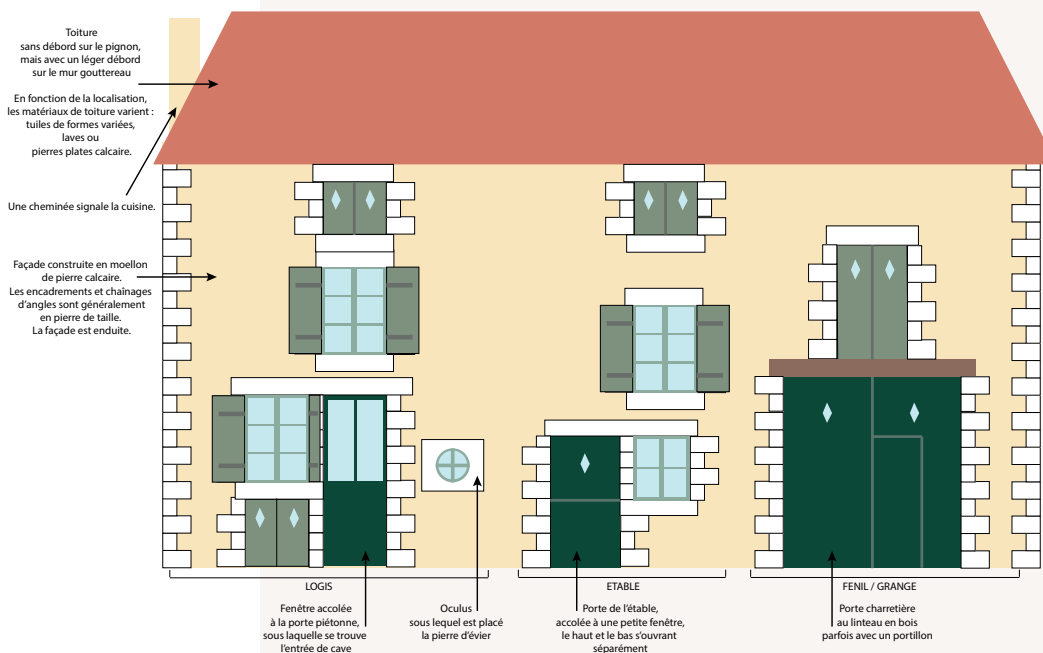
- de la Champagne marnaise, on retrouve la même typologie, mais avec des constructions en pans de bois. On note aussi l'usage du bardage de bois ;
- de la Champagne auboise, les maisons massives sont construites en pierre de calcaire blanc. Il n'y a pas d'accès extérieur aux caves ;
- de la Lorraine barroise, les avancées de toiture sont très prononcées en façade et un imposant escalier de pierre précède généralement l'entrée du logis ;
- de la Lorraine vosgienne, les maisons plus trapues présentent des portes charretières incluses dans un arc en plein cintre ;
- du Châtillonnais, l'escalier d'accès à la cave est extérieur à la maison, la fenêtre d'écurie est très haute et une large porte permet l'accès au grenier ;

Les terroirs haut-marnais et les influences architecturales extérieures au département



- de la Bourgogne, un imposant escalier en pierre donne accès à la cuisine et les toitures présentent des pans coupés sur le pignon ;
- de la Franche-Comté, on retrouve des toitures à pans coupés sur le pignon.

L'habitat urbain est un dérivé des influences locales énoncées ci-dessus. Le manque de place et la diversité des usages entraînent évidemment une adaptation : le modèle urbain est généralement plus compact, mais conserve certaines caractéristiques (on retrouve souvent l'oculus au-dessus de la pierre d'évier par exemple). Les faubourgs constituent un espace de transition entre les fermes traditionnelles et les maisons urbaines.



Façade de ferme traditionnelle

Les couvertures



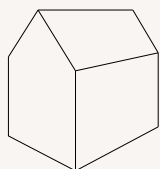
Les toitures contribuent par leurs formes et leurs couleurs à la qualité des paysages. Elles sont un élément prépondérant de l'intégration des bâtiments dans les sites. Les villages se composent de bâtiments diversifiés allant de l'habitat rural modeste à la maison noble ou bourgeoise en passant par des bâtiments publics et religieux. En fonction de la typologie du bâti, les couvertures prennent une forme spécifique et utilisent des matériaux différents. En Haute-Marne, on retrouve de l'ardoise sur des bâtiments publics ou religieux, symboles de pouvoir, alors que des tuiles en argile ou des laves couvrent l'habitat traditionnel.

Le matériau de couverture ayant une signification par rapport à l'histoire d'une maison, il est donc important de respecter le type de couverture en adéquation avec votre habitation.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ou l'Architecte des Bâtiments de France peuvent également vous accompagner dans votre réflexion.

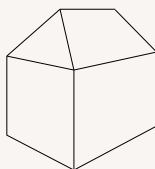
Les charpentes

La charpente constitue l'ossature de la toiture d'un bâtiment et peut se décliner sous différentes formes :



La majorité du bâti haut-marnais dispose de toiture à **deux pans**.





Les maisons individuelles, mais aussi les maisons nobles ou bourgeoises peuvent présenter une toiture à **quatre pans**. La pente de toiture est alors généralement plus abrupte.



D'autres formes de toiture peuvent également exister sur les bâtiments plus travaillés comme les églises ou châteaux : toitures en demi-croupe, en croupe, à la Mansart ...



Dans le sud du département, les charpentes doivent supporter des couvertures en laves. Elles demandent alors une adaptation particulière en rapport au poids plus important à supporter.

Les pentes de toit

L'influence des caractéristiques architecturales des régions limitrophes, mais aussi la forme du toit et le matériau de couverture définissent principalement deux pentes de toitures :

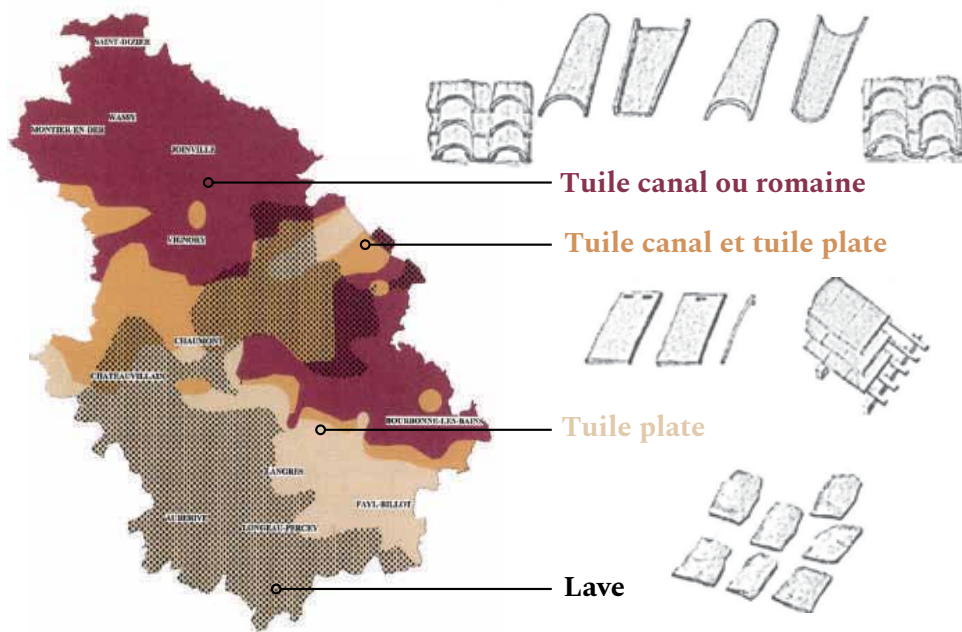
- les fortes pentes qui se situent au sud-ouest et au sud, en limite de la Bourgogne et de la Franche-Comté : elles sont généralement couvertes de tuiles plates, de laves ou d'ardoises ;
- les faibles pentes qui se localisent plutôt dans les parties nord et est, en marge de la Champagne et de la Lorraine : elles sont bien souvent couvertes de tuiles rondes.

Le secteur de Joinville, limitrophe entre les deux régions, mêle les deux types de toiture, formant un paysage de toits très variés.

Les tuiles

Trois grands modes de couvertures traditionnelles sont présents en Haute-Marne : la tuile plate, la tuile canal ou romaine et les laves. Ces tuiles historiques du département sont apparues au XII^e siècle. La tuile mécanique apparaît à partir du XIX^e siècle et a progressivement remplacé les anciennes couvertures, notamment les laves. La différence de coloris entre les tuiles s'explique par la pigmentation des terres cuites. Par exemple, les tuiles fabriquées à Reynel étaient très blanches. En ce qui concerne les laves, leur nuance est directement liée au calcaire qui les compose.

TRADITIONNELLEMENT



RECOMMANDATIONS

Il est important de remplacer les tuiles à l'identique de l'origine, tant par leurs formes que par leurs couleurs, afin de préserver le caractère de votre maison traditionnelle et de conserver toute la valeur du bâtiment.

Différents types de tuiles

Les tuiles historiques



La **tuile romaine** est présente sur les pentes d'une inclinaison inférieure à 30°. Elle se compose d'une tuile plate large à rebords appelée tégula sur laquelle est posée la tuile de forme canal appelée imbrex. Parfois, la tegula a disparu, les tuiles sont alors posées ronde sur ronde.



La **tuile plate** est présente sur les pentes d'une inclinaison supérieure à 40°. Elle peut prendre différentes formes : généralement rectangulaire, elle peut aussi être en pointe ou en écaille.



Les **laves** se retrouvent aujourd'hui plutôt sur des petits édifices. Autrefois, elles pouvaient recouvrir des toitures entières. Néanmoins, leur poids nécessite une technique de pose et une charpente spécifiques.

Les couvertures particulières



L'**ardoise** a été importée dans le département à partir de l'époque moderne et probablement au XVI^e siècle pour les couvertures des édifices les plus exceptionnels (châteaux, églises ...). Elle permettait de distinguer ces bâtiments, symbole de pouvoir du reste du bâti. Leur coût, lié à leur nécessaire importation, explique cet usage.



Néanmoins à partir du XIX^e siècle grâce à l'évolution des moyens de transport, l'usage se développe et on retrouve des ardoises sur des villas privées.



Le **bardeau de bois**, aussi appelé essentes ou tavaillons, en chêne ou en châtaigner se rencontre essentiellement sur les clochers. Néanmoins, dans le nord du département, dans la région du Der, le bardage de bois recouvre de nombreuses façades en pans de bois, les protégeant des intempéries. En toiture, on le retrouve sur des pentes atteignant les 45°.



Le **zinc** est adapté aux très faibles pentes, voire aux toits terrasses. Sur les églises, ce type de couverture est bien souvent en plomb, matériau plus noble.

Les tuiles mécaniques

Tuile violon



Tuile mécanique à côte

Petit moule



Grand moule



Tuile mécanique losangée



Imitation tuile romaine



La **tuile violon** est la plus ancienne forme de tuile mécanique apparue sur le territoire. De plus en plus rare, elle offre pourtant grâce à sa forme et sa petite taille, une esthétique originale.



La **tuile mécanique traditionnelle à côtes** à petit moule.



La **tuile mécanique traditionnelle losangée** à petit moule. Ces tuiles s'adaptent à des pentes variées.

Les rives de toiture

Protégeant la charpente, les rives participent également à la finition de la toiture au niveau des pignons. Elles peuvent être en zinc, en bois et en tuiles plates.



Les **rives en bois** sont traditionnelles sur les bâtiments antérieurs à la Révolution. On les retrouve sur les toitures en tuiles canal ou mécaniques.



Les **rives en zinc**. Le zinc, apparu au XIX^{ème} siècle, vient recouvrir la rive en bois pour une meilleure étanchéité. Elles s'adaptent aux différentes couvertures.



Pour les toitures en tuiles plates, **la tuile** est posée en débord et ajustée avec un mortier de chaux.



Les **rives ornementales** apparaissent à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Elles sont rares et se retrouvent sur des bâtiments exceptionnels.

RECOMMANDATIONS

Les rives doivent s'adapter aux types de toiture et à l'époque de la maison.

NE PAS UTILISER

- Ni de rives en tuiles mécaniques qui alourdiraient la toiture ;
- Ni de rives en plastique inesthétiques.



Les lucarnes

Il existe plusieurs types de lucarnes en France, toutes ne sont pas présentes en Haute-Marne. Elles peuvent être faites de divers matériaux (pierre, zinc ou bois) et de différentes formes. Sur une toiture, elles peuvent être positionnées en aplomb de la façade ou sur le versant du toit.



Lucarne en aplomb de la façade



Lucarne sur le versant du toit



Lucarne en pierre



Lucarne engagée en zinc



Lucarne en zinc



Lucarne en bois
à usage pratique



Lucarne en bois
à usage pratique



Lucarnes en bois

Les dispositifs d'écoulement des eaux pluviales

Ces dispositifs complètent la toiture en permettant de gérer les eaux pluviales. Autrefois, seuls les bâtiments les plus exceptionnels disposaient d'un système spécifique : les gargouilles.

Le bâti traditionnel s'est vu progressivement doté de système de chéneaux, puis de gouttières. Généralement en zinc de nos jours, ces systèmes peuvent être en plomb ou en cuivre. Sur certaines toitures remarquables, ils peuvent devenir de véritables éléments de décors.

Les gouttières et descentes d'eau sont généralement en zinc (à gauche), mais peuvent être en cuivre (à droite) sur des bâtiments remarquables :



Gouttière en zinc



Gouttière en zinc



Gouttière en cuivre



Certains petits éléments peuvent être ornés de décors, comme cette **boîte à eau**.



Les dauphins - parties inférieures des descentes d'eau au niveau de la rue - sont généralement en fonte. Ils peuvent être décorés (à gauche) ou simples (à droite).

Les décors de toiture

Les bâtiments remarquables (église, château, hôtel particulier, villa...) peuvent être ornés de décors spécifiques, notamment au niveau du faîtage, qui peuvent être en plomb, en zinc ou même en terre cuite.



Epi de faîtage



Epis et crêtes de faîtage



Crête de faîtage

Les gargouilles

Ordinaires ou figuratives, les gargouilles sont fréquentes en Haute-Marne. Elles sont destinées à favoriser l'écoulement des eaux de pluie à une certaine distance des murs. Sur des bâtiments remarquables datant pour l'essentiel de l'époque Renaissance, on trouve exceptionnellement des gargouilles sculptées ornées d'une figure animale ou humaine.



Exemples de toits vus des Petites Cités de Caractère®



- 1 et 2. Bourmont
- 3. Joinville
- 4. Châteauvillain
- 5. Montsaugeon
- 6. Vignory

Les façades



Les façades participent à définir l'identité d'une cité. La forme et le nombre d'ouvertures contribuent à l'équilibre d'une façade et de l'ensemble. Selon la situation géographique d'un bâtiment et selon son époque de construction, les matériaux utilisés varient. En Haute-Mane, on observe principalement l'usage de la pierre calcaire, tantôt utilisée en pierre de taille, tantôt en moellon. Le pan de bois et la brique sont utilisés de manière plus localisée : le pan de bois plutôt dans le nord du département et surtout dans le Pays du Der, la brique plutôt à partir du XIX^e siècle. Les façades peuvent être ornées de décors directement sculptés dans les matériaux de construction (pierre, bois) ou ajoutés ensuite (stuc, bois) : on parle des modénatures d'une façade (corniche, moulures ...).

Il est important de respecter l'équilibre d'une façade et de ses ouvertures. Avant tout projet de modification, il est nécessaire de consulter les documents d'urbanisme disponibles en mairie. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ou l'Architecte des Bâtiments de France peuvent également vous accompagner dans votre réflexion.

Alors que les moyens de transport étaient limités, les bâtisseurs des générations précédentes utilisaient les matériaux à leur disposition localement pour leurs besoins de construction, d'où les variations que l'on observe dans le bâti d'un terroir à l'autre. Les pierres venaient donc de carrières très proches, tout comme les terres utilisées pour la fabrication des torchis. Ainsi, les maisons du Der sont plutôt fabriquées en pans de bois en raison de l'absence de carrière de pierre et de la présence de bois et d'argile, tandis que la proximité de carrières a permis des constructions en moellons dans l'essentiel du département.

La pierre, principal matériau de construction

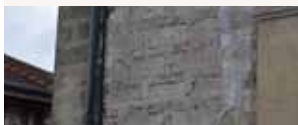
Les différents types de façades en pierre :



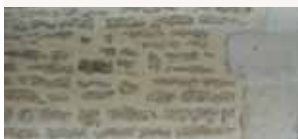
Technique la plus chère, **la pierre de taille** est généralement réservée aux maisons nobles ou bourgeoises, principalement aux façades sur la rue et aux chaînages d'angles.



La plupart des maisons sont construites **en moellons**, alors recouvertes d'un enduit fin à la chaux. Cet enduit protège les pierres des intempéries. Il permet des variations de matières (taloché à gauche, projeté au balai à droite), mais aussi de couleurs grâce à l'utilisation de pigments issus des terres colorantes.



Certains **enduits** très travaillés peuvent imiter la pierre de taille, un parement de pierre ou un travail de bossage.



Certaines façades (pignons, granges ...) peuvent être couvertes d'**enduit à pierre vue** qui ne laisse apparentes que les parties les plus saillantes des pierres.



Le **badigeon à la chaux** permet d'harmoniser une façade mêlant différents matériaux de construction (par exemple pierres de taille et moellons enduits). On le retrouve également sur les façades à pans de bois où il permet de colorer les enduits.

RECOMMANDATIONS

Les moellons calcaires sont des pierres grossièrement équarries et gélives, elles nécessitent une protection par des enduits couvrants à la chaux et sable local. Ceux-ci sont dressés en respectant le relief du mur, sans baguettes d'angle et ne doivent pas créer de surépaisseur notamment autour des encadrements en pierre de taille comme sur ce contre-exemple.



La brique : un matériau rare en Haute-Marne



En Haute-Marne, il existe peu de façades **en briques** avant le XIX^e siècle, où le matériau, alors à la mode, se répand sur tout le territoire national.



La Haute-Marne étant une terre de fonderie, un nouveau matériau apparaît dès la fin du XIX^e siècle : **la brique de laitier**, fabriquée à partir des déchets des hauts fourneaux. Cette brique est alors utilisée dans des constructions, dont la plus fameuse est l'église de Marnaval (Saint-Dizier), mais aussi pour des modifications de baies. On la reconnaît à sa teinte grise.

Le pan de bois

Le nord de la Haute-Marne présente un type de construction spécifique : les maisons à pans de bois. Construites à partir d'une charpente de bois, ces maisons se retrouvent principalement dans le Pays du Der, où les fermes traditionnelles présentent un pan de bois simple généralement apparent. En ville, le pan de bois est plus travaillé - certaines façades étaient même sculptées - et surtout, il est coloré. On trouve de nombreux exemples à Joinville, Wassy, Montier-en-Der et Saint-Dizier, mais aussi quelques rares exemples à Langres. Héritées quelques fois du Moyen âge ou de la Renaissance, ce sont plutôt des constructions du début de l'époque moderne. Au XIX^e siècle, la technique est masquée et le pan de bois est recouvert d'un enduit imitant ainsi les façades en pierre.



Le bardage bois

Le bardage est généralement fabriqué en bois, mais peut être fait en zinc à partir du XIX^e siècle. Cette technique permet de protéger une façade, plutôt en charpente de bois, des intempéries. Sur les fermes du Der, seule la façade la plus exposée à la pluie est parfois recouverte de bardage. On le retrouve généralement sur des constructions annexes comme des granges ou sur des façades non visibles de la rue. Le bardage peut prendre différentes formes : en simples planches verticales, en tavaillons, en bardeaux ou en écailles.



RECOMMANDATIONS

Il est nécessaire de privilégier des essences de bois à vieillissement naturel (le chêne qui est l'avantage d'être local) sans traitement (le douglas, le mélèze) ou des bois thermo-chauffés (le frêne). Pour l'entretien du bois, il faut éviter les vernis, lasures et peintures chimiques car peu durables. Il est recommandé de privilégier plutôt des produits naturels comme l'huile de lin pour un rendu bois naturel ou la peinture à la farine pour un rendu coloré.

ATTENTION

L'isolation thermique par l'extérieur peut nuire au bâti traditionnel, qu'il soit en pierre, en brique ou en pans de bois (humidité, esthétique...) : référez-vous à la plaquette du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Marne.

OPERATION FAÇADES

Avant restauration



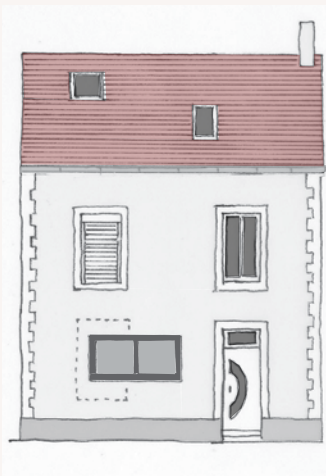
Après restauration



Les ouvertures

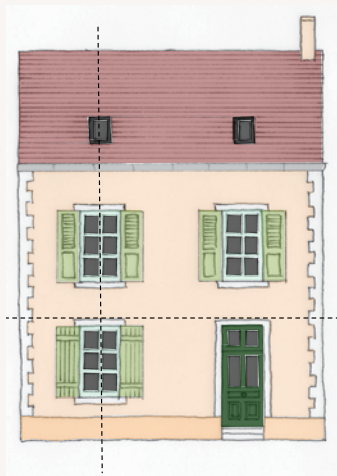


Outre les matériaux constitutifs d'une façade, celle-ci se définit également par ses percements, qu'on appelle des baies. Cette catégorie comprend tout à la fois les portes et les fenêtres, qui peuvent prendre différentes formes. Il est important de prêter attention à l'organisation des ouvertures, qui répond à une logique spécifique, tant dans l'habitat rural que dans le bâti remarquable. Certaines façades, qu'on dit ordonnancées, sont organisées de façon symétrique. Les baies peuvent même être imitées pour mieux simuler une symétrie : on parle alors de baies aveugles.



Façade sans harmonie

A NE PAS REPRODUIRE



Façade ordonnancée et harmonieuse

Traditionnellement, les menuiseries (portes, fenêtres et volets) sont réalisées en bois. Ce matériau a l'avantage de pouvoir être réparé et ajusté facilement. Le bois entretenu et régulièrement repeint résiste au temps. Certaines menuiseries peuvent avoir plus de 200 ans, tandis qu'une menuiserie en plastique a une durée de vie beaucoup plus courte et n'est pas réparable.

De plus, les menuiseries aluminium et plastiques présentent des profils plus épais que le bois, inadaptés aux constructions traditionnelles et qui réduisent l'éclairage de la maison. A noter qu'en cas d'incendie, le plastique dégage des gaz toxiques et mortels.

Il est conseillé de garder autant que possible les menuiseries existantes et de les réparer. Un survitrage ou une double fenêtre peut permettre d'obtenir un confort thermique tout en conservant les menuiseries anciennes. Il n'est pas nécessaire de les repeindre tous les ans, il suffit de choisir une peinture adaptée de qualité.



La recette de la peinture à la farine

La peinture à la farine ou peinture à l'ocre permet à la fois de colorer le bois, mais aussi de le nourrir. Sur un support poreux, elle dure de nombreuses années. L'avantage est qu'il suffit d'un coup de brosse pour la recouvrir d'une nouvelle couche de peinture. Pas besoin de décapage, long et fastidieux !

Ingrédients pour 12 kg de peinture (environ 40 m²):

- 8 litres d'eau
- 2.5 kg de terre colorante
- 650 g de farine de blé ou de seigle
- 1 litre d'huile de lin
- 100 g de savon noir
- 250 g de sulfate de fer (pour protéger le bois à l'extérieur)

Porter 7 litres d'eau à ébullition. Diluer la farine dans 1 litre d'eau puis mélanger à l'eau portée à ébullition, laisser cuire en mélangeant pendant 15 min. Ajouter les pigments et le sulfate de fer, laisser cuire en mélangeant 15 min. Ajouter l'huile de lin et le savon, laisser cuire en mélangeant 15 min. Diluer à l'eau si la peinture est trop épaisse. Pour conserver la peinture, ajouter un peu d'huile de lin à la surface. Attendre le refroidissement pour appliquer au pinceau sur le bois.

Les fenêtres

Traditionnellement de forme plus haute que large (sauf pour l'étage et les combles), elles sont en bois et constituées de petits carreaux dont le nombre dépend des proportions de la baie. En extérieur, les petits bois sont en relief et non intégrés dans le double vitrage.

Les fenêtres du Moyen Âge et de la Renaissance



Typique de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, ce type de fenêtre peut présenter un meneau en bois ou en pierre. Elles étaient munies de vitraux losangés ou rectangulaires. Elles peuvent également être munies de petits carreaux.

Les baies traditionnelles



Les baies traditionnelles évoluent au cours du temps : la forme des linteaux permet de les dater.



En fonction de la taille de la baie, la menuiserie peut compter :

- 4, 6 ou 8 carreaux pour les façades datant du XIX^e siècle ;
- 20 ou 24 carreaux pour les façades plus anciennes.



Cette différence s'explique par les techniques de fabrication du verre, qui ne permettaient pas de faire des surfaces de taille supérieure. Pour une question d'harmonie avec la forme de la fenêtre, les carreaux sont toujours plus hauts que larges.

Les baies des hôtels particuliers



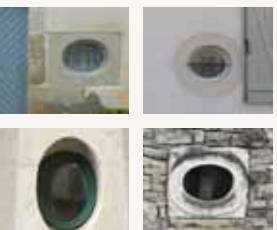
Les fenêtres des hôtels particuliers sont de plus grandes tailles que celles des maisons. De la même manière, leurs linteaux permettent de dater la construction de la maison. En raison de leur taille, ces menuiseries disposent d'un nombre plus important de petits carreaux.

Les fenêtres de combles



Les fenêtres de combles éclairent, comme leur nom l'indique, les combles d'une maison, rarement occupés dans l'habitation. Ces fenêtres étaient généralement fermées par un simple volet. Progressivement, elles ont été munies de menuiseries semblables aux autres baies de la façade. Ces baies présentent des formes variées : carrées, rectangulaires ou rondes.

Les oculi



Une des particularités de l'habitat rural réside dans les oculi présents en façade. Ces baies rondes ou carrées permettaient d'éclairer la pierre à eau ou pierre d'évier qui se situait juste derrière. On en trouve de nombreux exemples dans la campagne haut-marnaise et aussi en ville. Lorsqu'il est installé en toiture, on parle d'œil-de-boeuf.

RECOMMANDATIONS

Les fenêtres anciennes possèdent un charme spécifique lié à leur verre. En effet, autrefois fabriqués artisanalement, les verres anciens présentent des imperfections (bulles, mouvement ...) que l'on ne retrouve pas dans les verres contemporains. Néanmoins, quelques entreprises spécialisées proposent encore ce type de produit, adapté aux exigences thermiques actuelles notamment pour les Monuments Historiques. Et cela peut faire toute la différence !

Les linteaux



Les linteaux droits en pierre - dont les linteaux traditionnels - que l'on retrouve sur la plupart des constructions.



Une poutre en bois peut être privilégiée aux linteaux en pierre pour les grandes portées, nécessaires aux portes de grange par exemple.



Les linteaux à accolades sont assez rares, car ils sont parmi les plus anciens conservés. En effet, ils peuvent être généralement datés du XV^e ou du XVI^e siècle.



Les linteaux délardés apparaissent au XVIII^e siècle pour permettre de faire entrer davantage de lumière à l'intérieur des maisons. On les retrouve d'abord sur les hôtels particuliers avant que le système s'étende à l'ensemble des bâtisses.



Certaines baies peuvent s'inscrire dans un arc, que l'on qualifie d'arc en plein cintre, d'arc segmentaire, d'arc en anse de panier, d'arc déprimé ou d'arc brisé selon sa forme. Comme les plates-bandes (sorte d'arc plat), il peut être en pierre ou en brique.

Les volets ou contrevents

Depuis le XVIII^e siècle, les fenêtres ont vu le développement de différents systèmes de fermeture qui permettent à la fois de se protéger des intempéries, mais aussi du froid ou de la chaleur en été.

Plusieurs modèles existent : les volets sont intérieurs, tandis que les contrevents sont extérieurs. Ils participent au rythme de la façade et doivent être conservés, tandis que les volets roulants dénaturent les façades anciennes. A noter qu'il est désormais possible d'électrifier des volets anciens.



Les contrevents en bois plein sont le modèle le plus généralisé, car le plus simple à mettre en œuvre. Les écharpes doivent être de simples horizontales (le « Z » étant un ajout tardif qui ne correspond pas à notre architecture locale). Parfois, ces contrevents sont ornés d'un petit jour décoratif en forme d'étoile ou de cœur.



Les persiennes se sont progressivement développées, permettant de laisser passer le jour, mais aussi l'air en été. On les retrouve notamment en milieu urbain et surtout à l'étage des maisons bourgeoises ou nobles. Au XIX^e siècle, un modèle de persiennes métalliques s'est développé, complétant les façades de cette époque.



Les volets intérieurs constituent une facilité d'usage et d'entretien. Ils permettent d'obstruer les fenêtres directement de l'intérieur de la maison. Ce dispositif est le plus ancien et on le rencontre encore dans certains hôtels particuliers et maisons bourgeoises.

Les arrêts de volets

Détails parfois amusants, les arrêts de volets peuvent participer au charme d'une façade. Les plus anciens sont souvent en forme de « S », tandis que se développe au XIX^e siècle un modèle de « bergère », figurant un buste d'homme ou de femme.



CONTRE-EXEMPLES



A NE PAS REPRODUIRE

Les portes et portails

Permettant l'accès à la maison, la porte constitue un élément important d'une façade. De taille variable en fonction de leur usage et de l'époque de construction, les portes sont en bois et disposent parfois d'éléments de décor plus ou moins marqués (moultures, clous, jour, grilles ...). Un besoin d'accès plus important sera permis par un portail, qui peut comprendre une ou plusieurs portes, donner directement sur le bâtiment ou appartenir à un mur de clôture.

La porte piétonne constitue le modèle le plus petit, permettant l'accès au seul piéton. Elle est constituée d'un seul vantail.



Porte vitrée
avec imposte

Porte vitrée
avec imposte

Porte pleine
avec imposte

Porte vitrée
avec imposte
et grille de
défense

Porte pleine
à clous

La porte bâtarde, plus large que la précédente, est constituée de deux vantaux, tout en ne donnant accès qu'aux piétons.



La porte cochère permet de donner accès aux voitures. Elle est généralement constituée de deux vantaux. A la campagne, on parle plutôt de porte charretière, donnant accès aux véhicules agricoles.



Les portails



Le mot portail désigne une porte plus monumentale qu'une porte ordinaire. Le portail cocher marque l'entrée d'un hôtel particulier, demeure urbaine d'une très riche famille.

Egalement présente sur de nombreuses façades, **la porte d'entrée de cave** donne accès aux sous-sols de la maison. Elle est généralement constituée de deux vantaux, et est parfois munie d'une ouverture permettant l'aération de la cave. Des soupiraux peuvent compléter le système d'aération.

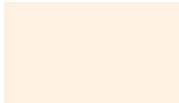

















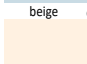
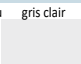


RECOMMANDATIONS SUR LES COULEURS À UTILISER

Les menuiseries sont traditionnellement peintes. Les vernis et lasures ne sont pas adaptés aux menuiseries bois. Il est conseillé de décliner les couleurs des menuiseries, des volets et des portes (entrées et ou garage) du plus clair au plus foncé dans un camaïeu selon les références du nuancier de l'AVAP quand il existe.

Ci-dessous une proposition de déclinaison de nuances.

Consulter le nuancier de votre commune.

Fenêtre	Volet	Portes (entrée, garage)	Garde-corps, grilles, marquises
beige	teinte moyenne	teinte foncée	teinte très foncée
			
gris clair			
			
vert d'eau			
			
beige ou gris clair			
 ou 			
bleu clair			
			
beige ou gris clair			
 ou 			

Les ornements de la maison



Les maisons traditionnelles comportent, outre les éléments fonctionnels, des détails d'ornementation qui constituent tout leur charme. Ces ornements accrochent le regard et participent à la beauté du bâti ancien, à la mise en valeur de l'ensemble. Souvent négligés, ils ont pourtant une grande importance. Il est conseillé de les garder et de les restaurer afin de conserver l'aspect d'origine du bâtiment dans son ensemble.

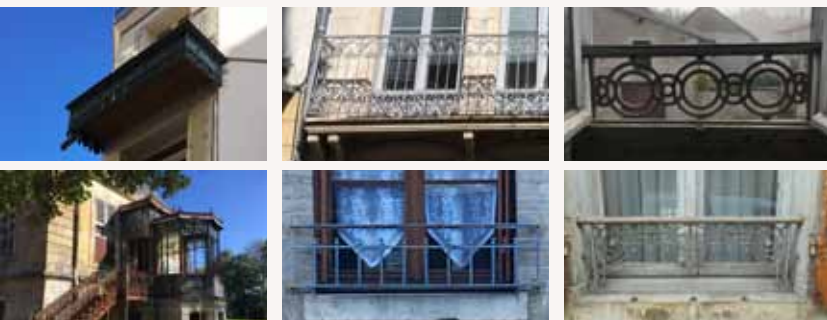
Les ferronneries

Parmi les éléments d'ornementation, les ferronneries constituent une catégorie particulièrement variée : éléments fonctionnels ou simples décors, les ferronneries se sont développées à toutes les époques.

Les ferronneries sont d'abord indispensables à la menuiserie. En effet, ce sont généralement des ferronneries qui permettent l'ouverture et la fermeture des fenêtres et des portes. Serrures, poignées, heurtoirs, crémones, espagnolettes ... Autant d'éléments constitutifs des portes et fenêtres, aussi fonctionnels qu'ornementaux.



Les garde-corps constituent également des éléments forts de la façade. En fer forgé au XVIII^e siècle, ils sont fabriqués en fonte et en grand nombre au XIX^e siècle. Les modèles sont nombreux et répondent aux styles architecturaux de leur époque. On retrouve des garde-corps sur les fenêtres, mais aussi sur les balcons. Ils font parfois écho aux grilles en fonte des portes.



Autre utilisation du métal sur une façade : les tirants, les grattes-pieds ... Avant tout utilitaire, ils peuvent devenir de véritable élément de décor.



L'année 1727 reproduite par les tirants



tirant



gratte-pieds

Souvent en métal (tôle, zinc...), mais parfois en bois, les lambrequins peuvent également orner un débord de toiture ou une fenêtre. Ils étaient notamment à la mode dans l'entre-deux-guerres : on les retrouve sur les façades de cette période.



Le verre

Le verre constitue un matériau indispensable dans nos maisons, d'abord par son utilisation dans les fenêtres. Pourtant, son rôle n'est pas seulement utilitaire, il peut également constituer un élément de décor. Le vitrail était très répandu notamment à la Renaissance. Les capacités techniques ne permettaient la production que de petites surfaces de verre, que l'on associait pour former un vitrail, souvent géométrique et parfois figuratif (aujourd'hui surtout conservé dans les églises). Le vitrail revient à la mode au XIX^e siècle, puis avec le mouvement de l'Art nouveau créant des formes innovantes. Il peut être utilisé pour la restauration des bâtiments de ces différentes époques, soit en restaurant des verrières anciennes, soit en proposant une restitution. Le verre peut également être associé à la fonte pour créer des verrières plus ou moins exceptionnelles par leur taille ou leur forme. Il peut s'agir d'une marquise permettant de protéger un pas de porte, d'un jardin d'hiver, d'une véranda ou même d'une serre. Autant d'éléments qui participent à l'ornementation d'une maison.



1



2



3



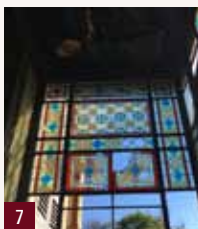
4



5



6



7



8

- 1, 2 et 6. Marquises
- 3. Serre
- 4 et 8. Verrières
- 5 et 7. Vitraux

Les clôtures et les murs



Les clôtures, qu'elles soient minérales ou végétales, participent à l'harmonie de nos villages. Le choix des matériaux et leur mise en œuvre sont essentiels à la qualité de la réalisation. Les projets de clôtures devront respecter les caractéristiques traditionnelles du secteur par leurs matériaux et leurs couleurs : murs en pierres sèches, murs enduits, murs bahuts (murs en pierre surmontés d'une grille), grille en ferronnerie, clôtures en bois, haies végétales ...

Les murs

Les murs peuvent être en pierre sèche ou maçonnés, selon le secteur de construction mais aussi selon leur localisation et leur date de construction. De même, leur couverture peut varier, allant d'une couvertine en pierre à une couverture en tuiles canal ou plates.



Les grilles et grillages

Le développement de l'usage de la fonte au XIX^e siècle permet la généralisation des grilles de jardin. Apparaissent alors des murets surmontés d'une grille en fonte, ce qui permet de clôturer la propriété tout en laissant une vue dégagée sur la maison.



Inventé au milieu du XIX^e siècle, l'usage du grillage se répand surtout à partir de l'entre-deux-guerres. Son faible coût offre des possibilités variées. Esthétiquement pauvre, il est néanmoins généralement associé à une haie végétale, de préférence composée d'espèces locales de plusieurs variétés permettant d'offrir une diversité de feuillages, voire de floraisons. Les haies ont également un intérêt écologique, puisqu'elles permettent d'abriter insectes et oiseaux. Attention à respecter les périodes de nidification pour l'entretien de vos haies !

Les portails, portes et portillons de jardin

Les clôtures s'associent à des portails, portes ou portillons, qui correspondent au matériau de construction. Ainsi les murs de pierre intègrent plutôt une porte en bois, protégée par un linteau en pierre, tandis que les grilles intègrent une porte en ferronnerie, plus ou moins monumentale en fonction de la typologie du bâti.



RECOMMANDATIONS POUR UNE VÉGÉTALISATION RÉUSSIE

Arbustes d'ornement à feuilles persistantes :

- Laurier du Caucase (laurier cerise) - *Prunus lauro-cerasus*
- Olivier de Bohême (fleuraison senteur de miel) - *Eleagnus pungens*
- Cotonéastère (petites boules oranges en hiver) - *Cotoneaster franchetti*
- Fusain du Japon - *Euonymus japonicus*
- Osmanthe (fleurs très odorantes au printemps) - *Osmanthus x burkwoodii*
- Chèvrefeuille arbustif - *Lonicera pileata*
- Bambou (peu traçant) - *Arundinaria japonica*
- Laurier tin (fleuraison de novembre à Pâques) - *Viburnum tinus*
- Viorne de Prague - *Viburnum pragens*
- Laurier du Portugal - *Prunus lusitanica*

Arbustes champêtres à feuilles persistantes :

- Buisson ardent - *Pyracantha gibbsii*
- Troène (semi persistant) - *Ligustrum vulgare*
- Charmille (semi persistant) - *Carpinus betulus*
- Épine vinette (fleur jaune) - *Berberis buxifolia*
- Houx - *Ilex aquifolium*

Espèces d'ornement à feuilles caduques :

- Seringat (fleurs blanches très parfumées en juin) - *Philadelphus coronarius*
- Fusain (feuilles roses en automne) - *Euonymus alatus*
- Lilas - *Syringa vulgaris*
- Spirées - *Spiraea media*
- Rosier rugueux - *Rosa rugosa*
- Forsythia - *Forsythia suspensa*

Espèces champêtres à feuilles caduques :

- Cornouiller mâle (petites fleurs jaunes en février) - *Cornus mas*
- Cornouiller sanguin (feuillage rouge à l'automne) - *Cornus sanguinea*
- Fusain commun - *Euonymus europeaeus*

- Viorne boule de neige - *Viburnum opulus*
- Viorne lantane - *Viburnum lantana*
- Sureau noir - *Sambucus nigra*
- Aubépine - *Crateagus oxyacantha*

Plantes grimpantes persistantes :

- Chèvrefeuille - *Lonicera periclymenum*
- Jasmin d'hiver - *Jasminum nudiflorum*
- Lierre des bois - *Hedera helix*
- Lierre d'Irlande - *Hedera hibernica*

Plantes grimpantes caduques :

- Vigne vierge - *Parthenocissus quinquefolia* ou *Ampelopsis robusta*
- Hydrangée grimpante - *Hydrangea petiolaris*
- Rosiers - *Rosa*
- Clématite - *Clematis montana* « Rubens »
- Vigne à raisin de table - *Vitis vinifera*

Arbres fruitiers palissés :

- Poirier
- Pommier

Haie d'osier vivant tressé :

- Saule vivant (nécessite un arrosage régulier l'été) - *Salix triandra*



Rosier grimpant sur treille, rose trémière ...



Valériane des jardins, iris, rosier ...

Les commerces



Les commerces constituent une typologie particulière du bâti traditionnel, puisqu'ils sont généralement marqués par des dispositifs spécifiques que sont les devantures et les enseignes. Surtout présents en ville, on en trouve néanmoins quelques exemples dans les villages. Partie intégrante d'une façade, il est important de porter une attention particulière à leurs formes et à leurs matériaux, afin que ceux-ci s'harmonisent avec le reste de la maison, tout en mettant en valeur l'activité commerciale. Le soin apporté aux devantures et aux enseignes est le témoin de la qualité d'un commerce.

Les devantures

Les devantures sont traditionnellement en bois, matériau qui permet une certaine inventivité dans les moulurations, donnant ainsi à chaque devanture une identité propre.



Schéma d'une devanture en applique, qui marque une saillie par rapport au nu du parement.

Extraits de l'AVAP de Joinville (2016)



Schéma d'une devanture en fond de feuillure, faite en simple menuiserie en retrait par rapport au nu du parement.

La devanture joue entre des vides occupés par des vitrines, et des pleins, permettant le développement d'éléments d'architecture pouvant être le support d'inscription publicitaire. A partir de la Seconde Guerre mondiale, de nouveaux matériaux et de nouvelles formes apparaissent pour les devantures : carrelage, plastique, métal ... répondant aux nouvelles modes en vogue. Il s'agit néanmoins de porter une attention à la cohérence stylistique entre le bâtiment abritant le commerce et la devanture. Le bois est à privilégier, ainsi qu'une harmonisation des couleurs avec le reste de la façade.

Les enseignes

Les enseignes sont de deux types : celles portées sur la devanture commerciale et celles en drapeau qui se détachent de la façade. Les enseignes portées sont traditionnellement peintes directement sur la devanture. Elles peuvent également être en lettres découpées fixées sur la devanture. Les enseignes en drapeau étaient autrefois de véritables œuvres d'art. Réalisées en fer forgé, elles constituaient l'identité d'un commerce. Elles permettent aujourd'hui encore de signaler un commerce sur la rue.



Enseignes de Joinville conformes au Règlement de l'AVAP

Les aides possibles



Les communes peuvent apporter des aides financières à votre projet de restauration si un dispositif est dédié à cela. Des mesures incitatives de restauration du patrimoine peuvent par exemple être mise en place par votre municipalité.
Renseignez-vous en mairie.

L'Opération Façades actuellement en place dans les communes Petites Cités de Caractère® du Pays de Chaumont (Bourmont, Châteauvillain et Vignory). Il s'agit d'une aide pour la réfection des façades des bâtis anciens dans la zone 1 de l'AVAP devenu SPR. Les travaux doivent être conformes aux prescriptions du CAUE et de l'ABF.
Renseignez-vous en mairie.

Le Parc national de forêts peut vous octroyer, dans le cadre d'un appel à projets, une aide, à condition d'être dans une commune qui adhère à la charte du Parc.
Renseignez-vous auprès du Parc national de forêts : 03 25 31 62 35.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles peut financer certains travaux de restauration de l'habitat dans les secteurs protégés (secteur AVAP / ZPPAUP, centre historique ...).
Contactez l'UDAP au 03 52 09 56 52.

La Fondation du patrimoine peut vous accompagner si votre projet est de qualité et respecte l'architecture de votre bâti.
Plusieurs aides peuvent être envisagées : une souscription en ligne, une défiscalisation, ou une subvention.
Contactez Anthony KOENIG au 06 10 89 03 72 pour obtenir les coordonnées de votre interlocuteur territorial.

Intégrer les éléments techniques



Une façade est souvent le réceptacle d'éléments techniques, indispensables à la vie moderne, mais souvent disgracieux. Réseaux téléphoniques ou fibre, compteurs électriques, chéneaux d'eau, tuyau de gaz, boîte aux lettres, sonnettes, mais aussi climatiseurs et pompes à chaleur, constituent autant d'éléments qui peuvent défigurer une façade. Il existe pourtant des solutions.

La première des solutions est bien sûr l'intégration de ces éléments à travers des teintes qui se rapprochent au mieux de la couleur de la façade. Ainsi, il est préférable que les compteurs soient encastrés dans le mur et disposent d'une fermeture d'une teinte proche de la pierre. Il en va de même pour les dauphins des gouttières.

Concernant les boîtes aux lettres, certaines portes anciennes intègrent une fente permettant d'y glisser directement le courrier. Il est parfois possible d'encastrer la boîte dans une porte secondaire ou directement dans le mur. Sinon, il est préférable d'opter pour une boîte de faible profondeur, d'une teinte discrète ou d'une forme travaillée, afin qu'elle participe à l'harmonie de l'ensemble.



Intégration d'une boîte aux lettres



Camouflages d'éléments techniques derrière des volets



Climatiseurs et pompes à chaleur posent la question de leur intégration. S'il faut plutôt privilégier leur positionnement sur une façade secondaire, il est parfois nécessaire de les placer sur la façade principale. On tentera alors de les dissimuler au mieux à l'aide d'un bardage en bois, qui peut devenir le support de plantes grimpantes, permettant de masquer ces éléments disgracieux.

L'intégration des énergies renouvelables et notamment des panneaux solaires dans le bâti ancien pose également question. Pourtant des astuces existent également. En effet, le positionnement des panneaux, mais aussi le recours à des tuiles solaires peuvent permettre de combiner approche patrimoniale et enjeux écologiques.

Le végétal, un atout majeur pour embellir les façades

Les dernières décennies ont proscrit le végétal à proximité des bâtiments, alors qu'il dispose de nombreux atouts, tant esthétique que technique et écologique. Ainsi, il est tout à fait possible, voire recommander de planter en pied de façade, à condition de choisir des espèces adaptées (vivaces, bulbes, plantes grimpantes, mais aussi fruitiers ...).

Ces plantations ont plusieurs atouts : elles permettent notamment d'absorber une partie de l'humidité, qui stagne généralement aux pieds des murs, alors que le goudron retient quant à lui cette humidité.

La végétation protège également les murs des intempéries - et des projections de sel en hiver - tout en créant de l'ombre sur la façade en été, participant ainsi au rafraîchissement de la maison.

Enfin, le végétal permet de cacher les éléments disgracieux d'une façade (gouttière, compteur, pompes à chaleur, ventilation).

Attention néanmoins dans la mise en oeuvre : il faut notamment veiller à laisser un passage aisé pour les piétons. Une autorisation doit être demandée auprès de votre mairie.

Quelques exemples de plantes pouvant être installées en pied de façade

- A l'ombre : hortensia, rhododendron, heuchère, bergénia, hellébore, lamier, pétasites, aspérule, épimédium, aëgopode ...
- Au soleil : géranium vivace, érigeron, sedum, arabis, graminées, campanule, stachys, lavande, origan, helianthème, aubriète, thym, aster, roses trémières, pois de senteur, ipoméée, capucine ...
- Plantes grimpantes : clématite, chèvrefeuille, vigne vierge, jasmin, bignone, passiflore, rosier grimpant ...



Exemples de végétalisations en pied de façade

Rappels réglementaires



Un Site Patrimonial Remarquable

Qu'est-ce que c'est ?

Un Site Patrimonial Remarquable (SPR) est créé afin de préserver le caractère historique et esthétique du patrimoine d'une ville ou d'un village. Il permet la conservation, la restauration et la mise en valeur des bâtiments grâce à des aménagements adaptés et cohérents.

Quelles sont les démarches ?

Avant tous travaux dans un SPR - changement des fenêtres ou des portes, ravalement des façades, etc. - il est impératif de faire une demande préalable de travaux en mairie.

Sur rendez-vous, les élus ou les services municipaux peuvent vous informer sur :

- la réglementation contenue dans le plan local d'urbanisme (PLU),
- le Site Patrimonial Remarquable,
- et la faisabilité de votre projet.

Pour vous aider, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) reçoit les particuliers sur rendez-vous dans ses locaux à Chaumont afin de les conseiller en amont sur les travaux neufs, d'extension ou de rénovation, ce qui facilite les démarches réglementaires pour les pétitionnaires et évite les erreurs de choix concernant les matériaux et les couleurs.

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Marne (UDAP) tient également des permanences dans certaines communes. Lors de ces rendez-vous, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) informe sur les préconisations et mise en oeuvre de matériaux à respecter pour la pérennité du bâtiment et sa mise en valeur dans le contexte environnant.

Le périmètre des Monuments Historiques

Les travaux en abords des Monuments Historiques et dans les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) relèvent du même régime d'autorisation de travaux. Réaliser des travaux en abords des Monuments Historiques nécessite par conséquent le dépôt d'une autorisation préalable.

Les travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur d'un immeuble, bâti ou non bâti (cour ou jardin par exemple), protégé au titre des abords sont soumis à une autorisation préalable nécessitant l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Toute demande d'autorisation de travaux doit être déposée à la mairie de la commune où sont projetés les travaux. Des sanctions peuvent être encourues en cas de non respect de cette obligation légale.

Quand faire une déclaration préalable de travaux ?

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire.

La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur (peinture d'une façade, de volets) ou pour changer sa destination (une grange devenant un hébergement par exemple).

Quand faire un permis de construire ?

Le permis de construire (PC) est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m². Il est obligatoire pour certains travaux d'extension des bâtiments existants et pour leur changement de destination. Il y a changement de destination lorsque l'on passe d'une catégorie à une autre. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire nécessitent en principe une déclaration préalable de travaux.

Dispositions spécifiques

En secteur sauvegardé dont le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSVM) est approuvé, sont soumis à permis de construire (PC) :

- les travaux exécutés à l'intérieur des immeubles ou parties d'immeubles, identifiés dans le PSMV et ayant pour effet de modifier la structure du bâtiment ou le volume existant ;
- les travaux portant sur un élément présentant un intérêt patrimonial ou paysager, identifié comme tel dans le PSMV ;
- tous les travaux portant sur un immeuble inscrit aux Monuments Historiques.

Dans le coeur du Parc national de forêts, les déclarations préalables de travaux ou permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir sont tous soumis à avis du Parc national, de manière à garantir que les travaux respectent bien l'intérêt patrimonial des constructions.

Lexique



Liste des abréviations

- **ABF** : Architecte des Bâtiments de France
- **AVAP** : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
- **CAUE** : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **DP** : Déclaration préalable
- **DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- **MH** : Monument Historique
- **OPAH-RU** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain
- **PC** : Permis de construire
- **PDA** : Périmètre Délimité des Abords
- **PLU** : Plan local d'urbanisme
- **PLUI** : Plan local d'urbanisme intercommunal
- **PN** : Parc national
- **PPA** : Périmètre de Protection Adapté
- **PPM** : Périmètre de Protection Modifié
- **PSMV** : Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur
- **PVAP** : Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
- **UDAP** : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
- **SPR** : Site Patrimonial Remarquable
- **ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
- **ZPPAU** : Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain
- **ZPPAUP** : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Glossaire technique

- **attique** : petit étage supplémentaire servant d'amortissement à une façade. (larousse.fr)
- **badigeon** : peinture fabriquée à base de chaux que l'on applique sur un enduit ou sur la pierre afin de former un film hydrofuge. Il peut être coloré à l'aide de pigments, comme les terres colorantes.
- **bahut** : mur bas destiné à porter les arcades d'un cloître, une grille, etc. (larousse.fr)
- **écharpe** : traverse diagonale disposée dans un pan de bois ou de fer, dans un panneau de menuiserie, dans un parquet, ou encore sous les poutres d'un plancher, pour prévenir la déformation de l'ouvrage. (larousse.fr)
- **imposte** : partie supérieure indépendante, fixe ou ouvrante, d'une porte ou d'une fenêtre.
- **linteau** : élément architectural qui sert à soutenir les matériaux du mur au-dessus d'une baie, d'une porte ou d'une fenêtre.
- **modénature** : traitement ornemental d'une façade.
- **moellon** : pierre de petite dimension, brute, utilisée pour maçonner un mur et assemblée à l'aide de mortier (de chaux dans le bâti ancien). A opposer à la pierre de taille.
- **oculus** : petite ouverture de forme circulaire.
- **pierre vue** : enduit laissant apparaître des pierres.
- **rive** : une rive de toit est l'extrémité du toit côté pignon.

Crédits photographiques :

Patrice THOMAS et Jacques PHILIPPOT, Région Grand Est.
Richard PELLETIER, Franck FOUQUET, collection du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont. CAUE de la Haute-Marne. Philippe LEMOINE, MDT Haute-Marne. Mairie de Bourmont. Mairie de Châteauvillain. Histoire et Patrimoine, Mairie de Vignory, Ville de Joinville.
Carine DUPLESSIS, Noémie FAUX, Delphine GARNOTEL, Pierre HERVET, Elodie JUILLET, Anthony KOENIG, Benjamin OULIAC, Chloë RICHARD.

Cartographie : CAUE, Noémie FAUX

Réalisation : Pays de Chaumont.

Rédaction : Carine DUPLESSIS, Noémie FAUX, Delphine GARNOTEL, Elodie JUILLET, Chloë RICHARD.

Conception graphique : Petites Cités de Caractère® du Grand Est.

Impression : Janvier 2023.

Document non contractuel.

Partenaires financiers :



Partenaires techniques :



Petites Cités de Caractère®

Répondant aux engagements précis et exigeants d'une charte de qualité nationale, ces cités mettent en œuvre des formes innovantes de valorisation du patrimoine, d'accueil du public et d'animation locale.

C'est tout au long de l'année qu'elles vous accueillent et vous convient à leurs riches manifestations et autres rendez-vous variés.

Vous y êtes invités. Prenez le temps de les visiter, de pousser les portes qui vous sont ouvertes et d'y apprécier un certain art de vivre.

Découvrez les sur : www.petitescitesdecaractere.com



Petites Cités de Caractère® du Grand Est
5 rue de Jéricho
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
www.petitescitesdecaractere.com



PAYS DE
CHAUMONT
syndicat mixte

Pays de Chaumont
40 bis Avenue du Maréchal Foch
52000 CHAUMONT
www.pays-chaumont.com